



Introduction

Cette fiche de conseils présente des recommandations concernant l'intégration des principes de prévention et de contrôle des infections (PCI) à votre plan de santé et de sécurité au travail.

La pandémie de COVID-19 a démontré que les maladies peuvent avoir des [répercussions considérables](#) sur les entreprises et les organisations au Canada. Les employeurs devraient envisager d'ajouter des principes de prévention et de contrôle des infections à leurs plans de sécurité ou de continuité des activités afin de réduire les répercussions de ces maladies.

La prévention et le contrôle des infections sont un ensemble de principes, de pratiques et de procédures conçus pour empêcher les gens de contracter des maladies infectieuses et pour limiter la propagation de ces maladies en cas d'infection. Les mesures de PCI ont été élaborées dans l'objectif de prévenir les infections associées aux soins de santé. Des programmes de PCI ont été mis en œuvre avec succès dans les secteurs des soins de santé, des soins de longue durée et de l'élevage.

Cette page explique brièvement les principes de la PCI et explique comment ils peuvent être mis en œuvre dans tous les milieux de travail.

Chaîne de transmission

La chaîne de transmission est le cycle par lequel une maladie se propage dans une population. Elle comporte six liens, chacun étant connecté au suivant :

- **Agent infectieux** - La cause de la maladie, p. ex. bactérie, champignon, virus
- **Source** - Environnement où on trouve des agents infectieux, p. ex. hôte (humain ou animal), eau, aliments, surfaces, sol
- **Porte de sortie** - Moyen par lequel un agent infectieux peut quitter une source, p. ex. lésion de la peau, yeux, nez, bouche, organes génitaux
- **Mode de transmission** - Mode de transfert d'un agent infectieux à une personne réceptive
 - Transfert direct, p. ex. un contact étroit (contact cutané direct ou baiser), un transfert de gouttelettes de salive ou une exposition directe à un sol ou des végétaux contenant des agents infectieux.
 - Transfert indirect, p. ex. des particules en suspension dans l'air qui transportent des agents infectieux, des véhicules (eau, aliment, sang ou objet inanimé) ou des vecteurs (p. ex. insectes).
- **Porte d'entrée** - Voie empruntée par un agent infectieux pour pénétrer dans l'organisme d'une personne réceptive
- **Personne ou animal réceptif** - Personne ou animal susceptible d'être infecté (p. ex. travailleurs). La réceptivité de l'hôte dépend de facteurs comme sa santé, son patrimoine génétique ou son statut d'immunisation.

La transmission d'une maladie survient lorsqu'un **agent** quitte une **source** par une **porte de sortie** et se déplace par un **mode de transmission** jusqu'à ce qu'il trouve une **porte d'entrée** dans l'organisme d'une **personne réceptive**.

Il est important de comprendre et de déterminer comment les maladies infectieuses peuvent être transmises dans le milieu de travail. La chaîne de transmission peut être interrompue par la mise en œuvre de multiples couches de mesures de contrôle qui intègrent la PCI, notamment des pratiques de base.

Pratiques de base

[Les pratiques de base](#) (aussi appelées « pratiques courantes ») constituent le fondement d'une prévention et d'un contrôle efficaces des infections. Il s'agit d'un ensemble de règles et de pratiques qui permettent de prévenir ou de contrôler la transmission des maladies.

Les pratiques de base comprennent :

- l'évaluation du risque d'infection
- l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire
- les mesures environnementales
- les mesures sanitaires
- l'équipement de protection individuelle

Évaluation du risque d'infection

La première étape consiste à cerner et à évaluer le risque d'infection dans un milieu donné. Une fois le risque cerné,



des contrôles appropriés peuvent être appliqués pour le minimiser. Les travailleurs formés et expérimentés sont davantage en mesure de cerner et d'évaluer les activités professionnelles à risque élevé. Le comité ou le représentant en santé et sécurité, les travailleurs et les superviseurs doivent participer aux évaluations. Les travailleurs peuvent également évaluer continuellement les processus et les procédures de travail en se posant les questions suivantes :

- S'agit-il d'une surface fréquemment touchée ou d'une source potentielle d'agent infectieux?
- Cette tâche comporte-t-elle un risque élevé (p. ex., nettoyer du sang ou de la salive, aider un collègue ou un client malade)?
- Y a-t-il un risque d'exposition à des produits ou à des composés chimiques dangereux (p. ex. eau de Javel)? Ou un risque d'exposition à des agents infectieux (p. ex. poignée de main, soins à une personne malade, tatouage)?
- Les gens autour de moi montrent-ils des signes de maladie?
- Des mesures de contrôle appropriées sont-elles en place pour me permettre d'effectuer la tâche en toute sécurité?

Le [risque d'infection](#) dépend souvent des tâches que les travailleurs accomplissent et de la situation épidémiologique dans la communauté locale. Les risques liés aux tâches peuvent être regroupés dans les catégories suivantes :

- Risque faible
 - Travail seul ou au sein d'une cohorte distancée physiquement
 - Peu d'interaction avec les autres, voire aucune
 - Espace de travail bien ventilé
 - Le milieu applique une [approche multidimensionnelle](#), comprenant plusieurs mesures de protection en matière de santé et de sécurité au travail et de santé publique
 - Taux élevé de vaccination contre les maladies courantes dans la collectivité et au travail
- Risque élevé
 - Interaction avec des personnes malades ou infectées (p. ex. COVID-19, grippe ou hépatite)
 - Contacts fréquents avec de nombreuses personnes
 - Espace de travail mal ventilé
 - Espaces de travail bondés et travail à proximité d'autres personnes
 - Pas d'approche multidimensionnelle, comprenant plusieurs mesures de protection en matière de santé et de sécurité au travail et de santé publique
 - Faible taux de vaccination contre les maladies courantes dans la collectivité

Un [outil d'évaluation](#) propre à la COVID-19 est disponible auprès de l'Agence de la santé publique du Canada.

Hygiène des mains et étiquette respiratoire appropriées

Une bonne [hygiène des mains](#) est considérée par les experts en santé publique comme la mesure la plus importante et la plus efficace pour prévenir la propagation des maladies. De nombreuses maladies se propagent par le contact des mains avec des surfaces contaminées, puis des mains non lavées avec les yeux, la bouche ou le nez. Les surfaces les plus souvent contaminées sont :

- les poignées (p. ex. poignée de porte, main courante, outil ou équipement)
- les commandes (p. ex. bouton, levier ou commutateur)
- d'autres personnes (p. ex. poignée de main, soins à une personne, prestation de services personnels)

Le risque de transmission d'une maladie est réduit lorsque toutes les personnes dans un milieu donné, y compris les travailleurs et les visiteurs, pratiquent une bonne hygiène des mains.

Une bonne hygiène des mains consiste à suivre les procédures appropriées au bon moment, par exemple :

- Après des activités d'[hygiène](#) personnelle (p. ex. après avoir utilisé la salle de bain, après avoir toussé ou éternué dans sa main)



- Après avoir manipulé les déchets (p. ex. mouchoirs usés, collecte et enlèvement des déchets)
- Avant et après l'usage du tabac, la prise de médicaments par voie orale, la consommation d'aliments ou de boissons
- Avant d'enfiler des gants et après les avoir retirés
- Après un contact avec du sang ou d'autres liquides organiques, des muqueuses ou une peau non intacte
- Avant et après l'utilisation d'équipement, d'instruments ou de surfaces fréquemment touchés ou contaminés
- Avant et après avoir touché son masque

Deux méthodes d'[hygiène des mains](#) :

- Eau et savon (de préférence liquide ou en mousse)
 - Assure un nettoyage très complet
 - Efficace pour éliminer les germes et la saleté si le lavage dure au moins 20 secondes
 - Méthode privilégiée si les mains sont contaminées ou visiblement souillées
- Désinfectant pour les mains à base d'alcool
 - Teneur en alcool d'au moins 60 %
 - Pratique
 - Portatif
 - Des distributeurs peuvent être installés dans les endroits appropriés
 - Préférable pour certains environnements

De nombreuses maladies infectieuses se propagent de personne à personne par les gouttelettes respiratoires et les particules en suspension dans l'air. Lorsque des maladies sont fréquentes dans une collectivité, les milieux de travail doivent mettre l'accent sur une bonne étiquette respiratoire. Lorsque les personnes pratiquent une bonne étiquette respiratoire dans un milieu donné, le risque de propagation des maladies est réduit. L'étiquette respiratoire comprend :

- Couvrir les éternuements et la toux avec un mouchoir ou son coude pour éviter de libérer des germes dans l'air.
- Jeter correctement les mouchoirs après chaque utilisation, de préférence dans un contenant à déchets sans contact avec doublure de plastique.
- Fournir des masques aux personnes qui toussent ou éternuent.

Mesures environnementales

Les mesures environnementales comprennent les mesures physiques ou mécaniques intégrées à un milieu donné, comme les barrières ou la ventilation. Une ventilation optimale peut aider à réduire la concentration de gouttelettes ou d'aérosols potentiellement infectieux dans l'air. Cela peut se faire par ventilation naturelle (ouverture des fenêtres ou des portes) ou par ventilation mécanique (systèmes de chauffage, ventilation et climatisation).

[Le nettoyage et la désinfection des surfaces environnementales](#) ou des outils et équipements sont une autre forme de contrôle. Certains germes peuvent survivre sur les surfaces pendant plusieurs minutes ou plusieurs jours, ce qui leur permet de se propager de personne à personne. Pour prévenir la propagation des maladies, [nettoyer et désinfecter](#) toutes les surfaces fréquemment touchées (p. ex. poignées, interrupteurs et commandes) selon un horaire régulier, et lorsqu'elles sont visiblement souillées ou clairement contaminées. Laver et désinfecter à nouveau, si nécessaire. Le nombre de fois qu'une surface doit être nettoyée dépend de la fréquence à laquelle elle est touchée et du nombre de personnes qui la touchent.

Il est également important de travailler dans un environnement adéquat pour la tâche en question. Par exemple, un coiffeur à domicile ne devrait pas fournir de services dans une pièce qui sert aussi à cuisiner ou à manger.

Mesures sanitaires

Lorsque les pratiques de PCI sont correctement mises en œuvre et respectées, un milieu de travail peut prévenir ou réduire considérablement la propagation des maladies.



Politiques en milieu de travail où les pratiques de PCI s'appliquent :

- Immunisation des travailleurs
- Mieux-être en milieu de travail
- Nettoyage et désinfection du milieu de travail
- [Dépistage](#) des travailleurs et des visiteurs
- Travailleurs et visiteurs malades
- Hygiène au travail
- Autres politiques pertinentes de santé et de sécurité au travail

Pour que les pratiques de prévention et de contrôle des infections soient efficaces, les travailleurs doivent recevoir une [formation](#) sur les thèmes suivants :

- Bonne hygiène des mains et étiquette respiratoire
- Utilisation et entretien adéquats de l'équipement (p. ex. équipement de protection individuelle, purificateurs d'air)
- Quoi faire en cas d'apparition de symptômes au travail (chez soi-même ou une autre personne)
- Orientation en milieu de travail (nouveaux travailleurs) ou formation d'appoint (travailleurs déjà en poste)

Pour assurer l'efficacité des pratiques de PCI, il est aussi important :

- de revoir et d'ajuster les pratiques de PCI au besoin et en fonction des maladies locales
- de vérifier que les travailleurs respectent les politiques, pratiques et procédures de PCI; offrir aux travailleurs une mise à niveau si nécessaire
- d'isoler les personnes malades
- de mettre en place des systèmes pour maintenir des stocks adéquats de désinfectant pour les mains, de savon et d'équipement de protection individuelle
- d'afficher bien en vue du matériel d'information sur la PCI à l'intention des travailleurs et des visiteurs
- de s'assurer que les superviseurs sont compétents et formés relativement à la PCI

Les principes de prévention et de contrôle des infections sont plus efficaces dans les milieux où l'employeur exerce un contrôle élevé (p. ex., installation intérieure, bureau, commerce de détail). À l'inverse, ils sont plus difficiles à appliquer au sein d'effectifs mobiles (p. ex. policiers ou techniciens à l'entretien), car l'employeur a alors peu de contrôle sur le lieu de travail. Envisagez d'axer la formation des travailleurs sur les [mesures de prévention individuelles](#) et les techniques de communication pour vous assurer que les clients comprennent les mesures sanitaires mises en place par l'entreprise.

Utilisation de l'équipement de protection individuelle (EPI)

Avant de mettre en œuvre des exigences en matière d'[équipement de protection individuelle \(EPI\)](#), l'employeur devrait évaluer le risque que posent les maladies pour son effectif. Les travailleurs doivent porter, manipuler et éliminer correctement les articles d'EPI pour éviter de se contaminer. L'EPI ne doit être utilisé que lorsque la situation l'exige, par des travailleurs adéquatement formés qui, au besoin, ont réalisé des essais d'ajustement. Voici l'EPI le plus couramment utilisé dans les programmes de PCI :

- **Protection des yeux (lunettes de sécurité, lunettes étanches ou écrans faciaux)** - Barrière physique qui empêche les germes de pénétrer dans l'organisme par les membranes humides des yeux, du nez et de la bouche.
- **Masque médical** - Barrière qui aide à prévenir la propagation de grosses gouttelettes respiratoires et de salive.
- **Respirateur (p. ex. N95)** - Appareil qui filtre la plupart des germes présents dans l'air pendant la respiration. Les porteurs doivent être capables, sur le plan médical, d'utiliser des respirateurs, et l'étanchéité de ces derniers doit avoir été vérifiée à l'aide d'essais d'ajustement.
- **Gants** - Faits d'un matériau qui bloque les germes. Les gants conviennent surtout aux activités à risque élevé, et ils doivent être utilisés conjointement avec l'hygiène des mains.
- **Blouse** - Fabriquée d'un matériau qui bloque les germes. La blouse est souvent utilisée lorsqu'un contact avec



des matières infectieuses est probable.

Pratiques additionnelles

Si plusieurs travailleurs d'un même milieu sont malades en même temps ou s'il y a une éclosion au sein d'une communauté, d'autres pratiques doivent être mises en œuvre, soit l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Resserrer les critères de dépistage des travailleurs et des visiteurs
- Exiger que les travailleurs, les visiteurs et les participants portent les [masques](#) appropriés
- Améliorer la [ventilation](#) et la filtration de l'air
- Exiger l'[éloignement physique](#)
- Installer des [barrières](#) temporaires supplémentaires

Lors d'éclosions de maladies graves ou de pandémies mondiales, les pratiques ci-dessus peuvent être considérées comme des mesures de base importantes pour la prévention et le contrôle des infections. Il peut alors être recommandé de consulter les organismes locaux de santé publique.

Intégrer la PCI à un plan de continuité des activités

Le fait d'intégrer la PCI aux plans de continuité des activités aidera les organisations à continuer de fonctionner en cas d'éclosion d'une maladie infectieuse, comme une pandémie.

- Intégrer des pratiques de base appropriées et compatibles aux politiques en milieu de travail et aux programmes de formation (p. ex. créer des documents, des formulaires et des outils).
- Sensibiliser le personnel. Offrir aux travailleurs une formation d'appoint régulière sur les maladies courantes et la prévention de l'exposition au moyen de pratiques d'hygiène personnelle, notamment :
 - pratiquer une bonne hygiène des mains;
 - pratiquer une bonne étiquette respiratoire (toux et éternuement);
 - traiter les coupures mineures rapidement;
 - éviter de partager des articles personnels (p. ex. peignes, brosses, serviettes ou rasoirs);
 - évaluer les risques d'infection.
- Informer les travailleurs sur la vaccination contre les maladies courantes. Certaines professions sont plus susceptibles que d'autres d'être exposées à des maladies (p. ex. tatoueur, agent correctionnel, vétérinaire ou aide domestique).
- Attribuer les responsabilités du programme de PCI au personnel et aux gestionnaires en santé et sécurité.
- Acheter et maintenir des stocks d'EPI adéquats.
- Envisager de faire évaluer l'environnement de travail et les tâches par un professionnel pour déterminer les risques d'infection, puis créer un [plan de contrôle de l'exposition \(PCE\)](#) pour tous les dangers relevés.
- Évaluer les pratiques actuelles de nettoyage et de désinfection. Concentrer les efforts sur les surfaces et les objets fréquemment touchés.
- Envisager de tenir une clinique annuelle de vaccination contre la grippe sur le lieu de travail ou d'accorder aux travailleurs un congé payé pour se faire vacciner.
- Consulter les ressources fiables disponibles (p. ex. ASPC, santé publique locale) pour mettre en œuvre les principes de PCI en milieu de travail.
- Surveiller l'efficacité de la mise en œuvre de la PCI et apporter des ajustements au besoin.
- Élaborer un plan pour rester au fait des directives et des exigences émises par les autorités locales de santé publique.
- Envisager des plans pour réagir rapidement aux éclosions :
 - permettre rapidement le passage du travail sur place au télétravail;
 - offrir le ramassage à l'extérieur, des services en ligne/virtuels, etc.;
 - réviser les politiques sur les congés de maladie pour encourager les employés à rester à la maison lorsqu'ils sont malades.

Concevoir un milieu en tenant compte de la PCI

Avant de rénover un espace de travail ou d'en aménager un nouveau, tenez compte des mesures de conception suivantes pour réduire la propagation des maladies :

- Privilégier les surfaces de plancher et de mobilier faciles à nettoyer et qui ne se dégradent pas malgré une exposition fréquente à des produits nettoyants.
- Choisir des matériaux antibactériens pour les surfaces souvent touchées (p. ex. alliages de zinc ou de cuivre).
- Installer des distributeurs de désinfectant pour les mains à des endroits stratégiques comme les entrées des immeubles, la réception, les coins-repas et les ascenseurs extérieurs.
- Réduire le nombre de surfaces fréquemment touchées (p. ex., entrées des toilettes sans portes, robinets activés par le mouvement).
- Installer de l'équipement de ventilation dont le taux de renouvellement de l'air est élevé et optimiser le débit d'air (c.-à-d. ne pas diriger le débit d'air d'une personne à l'autre).

Prévention et contrôle continus des infections



- Installer un système d'irradiation germicide aux ultraviolets ([IGUV](#)) dans le système de ventilation ou en hauteur.

Avantages de l'intégration des principes de la PCI aux plans de continuité des activités ou de sécurité

- Prévient ou réduit la propagation et l'éclosion de maladies
- Préserve la santé des travailleurs, des visiteurs, des participants et de leurs familles
- Réduit le risque de ralentissement des activités ou de fermeture en raison de l'absentéisme ou des directives de santé publique
- Renforce la réputation de l'entreprise.
- Réduit les coûts de main-d'œuvre

Défis liés à l'intégration de la PCI aux plans de continuité des activités ou de sécurité

- Exige que les dirigeants surveillent de près les taux de maladie dans leur effectif et la collectivité
- Peut entraîner des tensions avec l'effectif, les visiteurs ou les participants réfractaires aux pratiques de base
- Peut augmenter les coûts de fonctionnement associés à la formation, aux fournitures et à l'équipement

Informez-vous, préparez-vous et suivez les directives de santé publique

En cas d'éclosion de maladie infectieuse, suivez les conseils de l'[autorité locale de santé publique](#) et de votre [organisme de réglementation en santé et sécurité au travail](#); modifiez vos plans et vos procédures en conséquence.

Ressources

Guide de prévention et de contrôle des maladies infectieuses en milieu de travail (en anglais seulement) – BC Public Service Agency et BC Government and Service Employees' Union

[Prévention et contrôle des infections](#) – Agence de la santé publique du Canada

[Contrôle des infections](#) (en anglais seulement) – Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique

[Prévention et contrôle des infections](#) (en anglais seulement) – Organisation mondiale de la Santé

[Prévention et contrôle des infections](#) (en anglais seulement) – Gouvernement de l'Alberta

[Lavage des mains : Réduire le risque d'infections courantes](#) – Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

[Leçon 1 : Introduction à l'épidémiologie](#) (en anglais seulement) – Centers for Disease Control and Prevention

Si vous êtes en crise ou si vous connaissez quelqu'un en crise, communiquez avec votre centre hospitalier local, composez le 911 immédiatement ou communiquez avec un [centre d'appels d'urgence de votre région](#).



Il est important de prévoir des ressources et des mesures de soutien en santé mentale pour tous les travailleurs, y compris l'accès à un programme d'aide aux employés, le cas échéant.

Pour en savoir plus sur la COVID-19, consultez le site de l'[Agence de la santé publique du Canada](#).

Il convient de noter que la présente fiche de conseils n'aborde que certains changements pouvant être faits par les organisations au cours d'une pandémie. Adaptez la présente liste en ajoutant vos propres pratiques et politiques exemplaires pour répondre aux besoins particuliers de votre organisation.

Avis de non-responsabilité : Comme les renseignements sur la santé et la sécurité au travail sont appelés à changer



rapidement, il est recommandé de consulter les autorités locales de santé publique pour obtenir des directives régionales précises. Ces renseignements ne remplacent pas les avis médicaux ou les obligations prévues par la loi en matière de santé et de sécurité. Bien que tous les efforts soient faits pour assurer que les renseignements sont exacts, complets et à jour, le CCHST n'offre aucune garantie et ne s'engage aucunement à cet effet. Le CCHST ne saurait être tenu responsable de toute perte, réclamation ou revendication pouvant résulter, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces renseignements ou des conséquences de leur utilisation.